





Madame Amélie de MONTCHALIN

Ministre de la transformation et de la fonction publiques

Monsieur Paul PENY Monsieur Jean-Dominique SIMONPOLI

Chargés de mission sur les perspectives salariales

Les Lilas le 16 novembre 2021

Madame la Ministre, Messieurs les Chargés de mission,

Dès l'annonce de la séquence dénommée « Conférence sur les perspectives salariales », nos organisations syndicales s'étaient montrées circonspectes sur la nature de l'exercice proposé.

En effet, ces échanges nous semblaient intéressants si tant est que pouvaient s'y articuler réflexion de fond et propositions immédiates, mais nous avions immédiatement dit aussi que le statut de ces échanges était empreint d'un grand flou et la conclusion de cet exercice à proximité des élections présidentielles nous interrogeait fortement.

C'est peu de dire que le lancement concret de ladite conférence, le 27 octobre dernier, n'a pas levé nos réserves, bien au contraire.

Comment peut-on comprendre que, dans des débats qu'on nous annonçait sans tabou ni a priori, les thématiques abordées jusqu'au terme du processus soient d'ores et déjà arrêtées sans aucune concertation préalable ?

Comment peut-on admettre que, lors d'échanges consacrés aux rémunérations, aucune séance dédiée à la valeur du point ou au rapport traitement brut/régime indemnitaire ne soit envisagée, pour ne citer que ces exemples ?

Comment peut-on se satisfaire d'une première réunion sur l'attractivité de la Fonction publique qui s'est bornée à des échanges généraux sans élément de méthode sur la manière dont les conclusions pourraient en être tirées et sans même une information sur ce que le gouvernement serait prêt à en retenir

Nos organisations syndicales n'ont nullement l'intention de servir de caution à une conférence qui pourrait être exploitée, au travers de la confusion actuelle, à des fins politiques et partisanes au moment où la campagne pour les présidentielles battra son plein.

De surcroît, à l'instant où de manière absolument légitime, les salaires et le pouvoir d'achat constituent la première préoccupation des Français, nous ne pouvons concevoir que les agentes et les agents de la Fonction publique ne bénéficient pas d'augmentations générales de leurs traitements. Il n'est donc pas question que nous abandonnions aussi peu que ce soit notre exigence d'une revalorisation forte et urgente du point d'indice, ce que la conférence exclut complétement de ses compétences.

Cette mesure incontournable doit d'ailleurs trouver une traduction concrète dans les PLF et PLFSS 2022 actuellement en examen au Parlement, ce qui justifie une négociation dans les délais les plus brefs.

Madame la Ministre, Messieurs les Chargés de mission, vous l'aurez compris : sans réponse claire et rapide de votre part dès le prochain groupe de travail permettant de lever ces lourdes hypothèques, nos organisations syndicales en tireraient les conséquences et sauraient prendre leurs responsabilités.

Dans l'attente, veuillez agréer, Madame la Ministre, Messieurs les Chargés de mission, l'expression de nos salutations respectueuses.

Baptiste TALBOT
Coordinateur de la CGT
Fonction Publique

Benoît TESTE Secrétaire Général de la FSU

Gaëlle MARTINEZ Déléguée générale de Solidaires Fonction publique